
Chronique du livre

André Joyal

Université du Québec à Trois-Rivières

**Claude Lacour, Alette Delamarre
et Muriel Thoin,
40 ans d'aménagement du territoire,
Paris, La Documentation française,
coll. Territoires en mouvement, 2003, 152 p.**

Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur l'aménagement du territoire et que vous n'avez jamais osé demander à votre professeur ou à l'agent de développement local de votre CLD ou SADC se trouve dans ce petit ouvrage de la très belle collection *Territoires en mouvement*. On ne pouvait que s'attendre à un texte de grande qualité de la part de notre collègue bordelais Claude Lacour, un grand amoureux de Rimouski et de ses environs. Pour la circonstance, le professeur d'économie de l'Université Montesquieu a pu bénéficier de la collaboration de deux employés de la DATAR, un organisme créé en 1963 pour, précisément, conseiller le gouvernement français dans l'organisation des territoires hexagonaux.

L'aménagement du territoire, on en est bien conscient, n'est pas un concept nouveau. Une définition remontant à 1950 nous indique qu'il se rapporte à la recherche d'une meilleure répartition des hommes, en fonction des ressources naturelles et des activités économiques. À travers les quarante années couvertes par les auteurs, on retrouve cinq grands principes rattachés à l'aménagement du territoire : ce sont les principes de répartition ou de redistribution, de création, de réparation, de protection et de compensation. Le lecteur québécois, en parcourant les exemples français mis en évidence, saura facilement faire les liens avec la réalité qui lui est familière. En ce qui regarde la période allant des années 1950 au début des années 1970, la section *État organisateur et modernisateur* nous rappelle l'entrée en fonction du Conseil d'orientation économique et surtout celle de l'Office de planification et de développement du Québec qui lui succédera (certains ont osé dire qu'il

n'a jamais rien planifié ni développé...). Les exemples se rapportant aux villes nouvelles, aux parcs régionaux et autres Fos-sur-Mer (sidérurgie qui devait être très industrialisante), même s'ils ne trouvent pas vraiment leurs équivalents québécois, n'en sont pas pour autant moins riches d'enseignements. Cependant, ce sont les sections traitant de PME et de développement local et territorial qui toucheront avant tout le lecteur de ce côté-ci de l'Atlantique. Entre autres définitions du développement local, les auteurs retiennent celle qui le conçoit comme une approche se rapportant aux ultimes solutions proposées à des espaces en grande difficulté. Et ils en arrivent à préférer l'expression développement territorial qui sous-entend la mobilisation des acteurs, le partenariat offensif et l'ouverture vers l'extérieur. Pourquoi pas ? On admettra qu'il est plus facile de définir ou de concevoir ce qu'est un territoire qu'un local.

Pour entrer de plein pied dans la période actuelle, on lira avec intérêt ce qui se rapporte aux concepts de technopôle et de technopole que l'on associera par exemple à notre technopôle Angus et aux technopoles de la Vallée du Saint-Maurice, de Laval ou encore de Saint-Hyacinthe. On lira, toujours avec le même intérêt, les allusions à la nouvelle géographie économique (Paul Krugman) qui cherche à expliquer la persistance des inégalités territoriales. Bien évidemment, c'est sans surprise que l'on trouve également une section sur les systèmes de production locaux, lesquels ont fait l'objet d'ailleurs d'un ouvrage de la même collection. Faut-il le répéter, l'objectif de celle-ci vise à offrir aux lecteurs d'avoir sous la main, dans une présentation fort agréable, une gamme variée d'informations susceptibles de leur rafraîchir la mémoire ou tout simplement de leur fournir quelques précieuses informations sur des faits et des concepts dont la connaissance s'avère indispensable pour la bonne compréhension des défis que doivent relever nos territoires. ■